



# Les locaux

L'accueil de loisirs Mille Couleurs se trouve dans une zone pavillonnaire, en plein cœur d'un grand parc arboré.

Il comprend trois bâtiments distincts :



Bâtiment pour l'animation



Bâtiment pour la restauration



Bâtiment pour l'administratif.

Consultez l'actualité de l'accueil de loisirs en scannant le QR code ci-dessous :

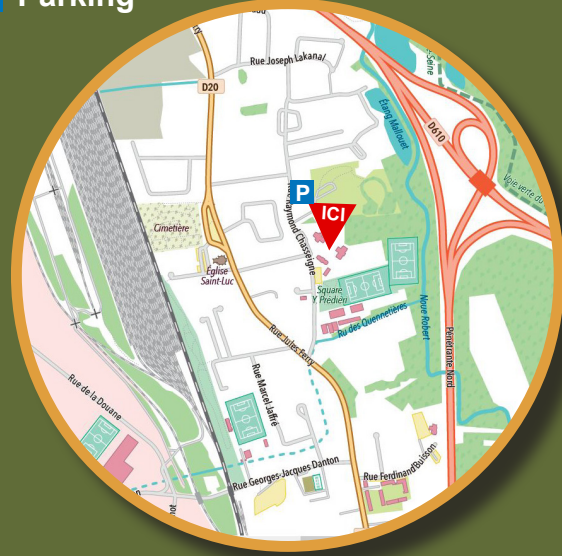


SITE WEB

## Plan d'accès

14 Rue Raymond Chasseigne  
10600 La Chapelle-Saint-Luc

**P** Parking



Transports  
Bus -TCAT

**3** BUISSON

Conception : Service communication - Ville de La Chapelle Saint-Luc - Ne pas jeter sur la voie publique - IPNS



# Accueil de loisirs MILLE COULEURS

Accueil des enfants de 6 à 14 ans, les mercredis et durant les vacances scolaires.

Complément éducatif de l'école et de la famille, l'accueil de loisirs permet aux enfants de parfaire leur apprentissage par la découverte d'activités nouvelles.

Source d'épanouissement de l'enfant les activités et les sorties proposées de l'accueil de loisirs constituent **le principal outil de travail pédagogique**.

Les activités artistiques, manuelles, d'expression (chants, danses...), sportives, de pleine nature, menées sur l'accueil de loisirs, **favorisent l'éveil et le développement des aptitudes personnelles de l'enfant**.

Ce temps important de socialisation au contact d'autres enfants conduit au développement de compétences sociales de chacun et chacune.

Chaque session est une aventure !



«Les équipes pédagogiques ont à cœur de faire voyager les enfants dans des univers imaginaires»

## Horaires

Enfants de 6 à 12 ans  
Ouverture des portes  
de 7h15 à 9h30 et  
de 16h30 à 18h.



### 2 formules possibles :

Journée  
avec  
repas

ou

$\frac{1}{2}$   
Journée  
sans repas  
(7h15-12h30 ou  
13h30- 18h00)

Un **point de ramassage** est proposé **devant le centre social Victor Hugo** pour acheminer les enfants jusqu'à l'accueil de loisirs. À préciser lors de l'inscription de votre enfant en mairie.

**Départ du bus à 9h.**

**Retour du bus à 17h15.**

Attention les parents doivent être présents à l'heure sur le point de ramassage. En cas d'absence des parents sur le point de ramassage, l'enfant repartira sur l'accueil de loisirs et devra être récupéré par les parents sur l'accueil.



## Modalités d'inscription

L'inscription se fait préalablement **en mairie** auprès du Service Enfance Jeunesse sur rendez-vous le matin de **9h à 11h30 au 03.25.71.34.34**.

Les inscriptions se font selon un planning défini et joint dans chaque **dossier unique** d'inscription.

## Documents à fournir pour l'inscription

- Livret de famille (pages parents et enfant(s) concernés) ou extrait d'acte de naissance et photocopie de la carte d'identité des parents.
- Attestation quotient familial CAF ou MSA ou le dernier avis d'imposition ou de non-imposition, pour les familles ne bénéficiant pas de prestations familiales.
- Justificatif de domicile datant de moins de 3 mois.
- Carnet de santé (pages relatives aux vaccinations –DTPolio ou attestation d'un médecin).
- Attestation d'assurance scolaire (année en cours).
- Fiche sanitaire (recto/verso) à compléter pour chaque enfant.
- En cas de PAI (Protocole d'Accueil Individualisé), joindre ce document).
- En cas de séparation ou de divorce, acte de jugement.